

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 5 février 2020 à 14 h, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Normand St-Amour, membre

Est absent :

M. Georges Décarie, préfet suppléant

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 14 h.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15261-02-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de février et mars 2020.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15262-02-20

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 16 JANVIER 2020**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 12 DÉCEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le procès-verbal de correction de la séance du 12 décembre 2019 et le rapport de la secrétaire-trésorière s'y rattachant en date du 30 janvier 2020.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

Tremblay, Bois, Avocats

Association Maison de Pierre- Copie de chèque et exemplaire de quittance

MELCC

Bail locatif pour l'établissement d'un centre de données extérieur du projet « Brancher Antoine-Labelle » pour signature

SHQ

Rappel budget Réno-Région

CALQ

Entente de partenariat – Version finale

Contribuable

Dossier de l'université au centre-ville

MRC des Sources

Résolution – Projet de loi 48

MRC d'Argenteuil

Résolution - Participation de la MRC d'Argenteuil dans un projet inter-MRC en transport collectif piloté par l'organisme TACL

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE

SUJET

APRK

Résolution de l'APRK relative à une demande pour l'installation d'un système de contrôle à la descente de la Montée Miron

TERRITOIRES NON ORGANISÉS

PROVENANCE

SUJET

MFFP

Propriété des constructions dans les ZECS

du Québec

MERN

Demande d'autorisation pour l'implantation d'une ligne électrique sur les terres du domaine de l'État – TNO – Lac Ernest

SERVICES FINANCIERS

**REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES -
JANVIER 2020**

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 54886 à 55031, totalisant 721 523.66 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2020;

- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 516312 à 516328 (élus), les numéros 516267 à 516311 (employés), et les numéros 516329 à 516376 (employés), totalisant 129 430.27 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15265-02-20

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - JANVIER 2020

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le registre des prélèvements au montant de 22 \$, pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15266-02-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE -
JANVIER 2020**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1031 à 1041, totalisant 51 137.29 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15267-02-20

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - JANVIER 2020

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1352 à 1355, totalisant 556.57 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15268-02-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE
VILLÉGIATURE - JANVIER 2020**

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 462 à 464, totalisant 334.31 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15269-02-20

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 706.27 \$, incluant les intérêts, au 31 janvier 2020.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, M. Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Le 20 janvier 2020, rencontre avec la députée fédérale, Mme Marie-Hélène Gaudreau
- Le 21 janvier 2020, rencontre avec M. Jean-Marc Bélanger concernant les Zecs
- Le 21 janvier 2020, consultation publique dans le cadre de la stratégie d'attractivité territoriale
- Le 22 janvier 2020, TGIRT Nord
- Les 25-26 janvier, séjour exploratoire en santé et services sociaux
- Le 25 janvier, Table des préfets à Sainte-Adèle
- Le 28 janvier 2020, conseil de la MRC d'Antoine-Labelle
- Le 30 janvier 2020, rencontre avec le ministère des Transports du Québec, M. François Bonnardel
- Le 31 janvier 2020, Maison de l'Entrepreneur
- Le 4 février 2020, comité de négociations de la convention collective des employé(e)s de la MRC d'Antoine-Labelle

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Dossier IHV :

- Rencontres téléphoniques avec les consultants quant aux chantiers
- Rencontre CIMA+ et MRC | 29 janvier 2020 à Laval
- Difficulté d'obtention des permis d'attache de la part de Bell Canada
- 2^e mobilisation à la mi-février dans le secteur de Rivière-Rouge et secteur nord du Lac Nominique

Ressources humaines :

- Analyse des demandes syndicales dans le cadre des négociations de la convention collective
- Préparation des demandes patronales dans le cadre des négociations de la convention collective
- Dépôt des demandes patronales dans le cadre des négociations de la convention collective | 4 février 2020
- Entrevues – Chargé de projet IHV | 22 et 23 janvier 2020
- Remplacement du chargé de projet IHV

Culture / Stratégie jeunesse :

- Préparation du Forum patrimoine religieux | 6 février 2020
- Préparation et 1^{ère} rencontre du comité jeunesse

Projet FARR | Attractivité territoriale

- Consultations publiques | Stratégie d'attractivité de la MRCAL – 20 & 21 janvier 2020

- Coordination des prochaines étapes dans le cadre de la stratégie d'attractivité territoriale de la MRCAL
- Demande de report au MAMH – Stratégie d'attractivité territoriale

SHQ :

- Réception et analyse des rapports de vérification
- Demande dans le cadre de la programmation 2020-2021

Incendie :

- Échange avec le consultant quant au problème à Rivière-Rouge – Radiocommunication
- Préparation de la table technique en sécurité incendie

Autres dossiers et rencontres :

- Rencontre de M. Jean-Marc Bélanger – Zecs | 21 janvier 2020
- Rencontre du CPÉRL | 27 janvier 2020
- Rencontre avec Mme Chantale Jeannotte, députée de Labelle | 27 janvier 2020
- Séance du conseil de la MRC | 28 janvier 2020
- Discussion avec le directeur du TACAL quant aux besoins
- Préparation du CA de la Fondation de la MRC pour l'environnement
- Dépôt de la contestation aux petites créances

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15270-02-20

RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 359 ET 482

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéros 359 et 482 couvrant la période du 16 janvier 2020 au 5 février 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15271-02-20

DEMANDE D'APPUI POUR LA MISE AUX NORMES DES CAMPINGS DANS LES ZECs DES HAUTES-LAURENTIDES

ATTENDU la demande d'appui reçue de la Régionale des Zecs des Hautes-Laurentides;

ATTENDU que l'importance des Zecs sur le territoire de la MRCAL, lesquelles permettent notamment le maintien de l'accessibilité aux ressources fauniques et récréatives du territoire à tous les Québécois pour le compte du gouvernement du Québec;

ATTENDU que le territoire des Zecs des Hautes-Laurentides se retrouve près de grands centres comme Montréal et Ottawa-Gatineau;

ATTENDU que la pratique d'activités récréatives sur les Zecs nécessite obligatoirement de l'hébergement en raison de la nature même des activités pratiquées;

ATTENDU que les campings sur les Zecs permettent aux utilisateurs de pratiquer un hébergement nature sur le territoire;

ATTENDU que l'intérêt de ce type d'hébergement;

ATTENDU que les milliers d'utilisateurs des territoires de Zecs représentent un apport économique important pour le milieu des Hautes-Laurentides, et ce, depuis 42 ans;

ATTENDU que les décideurs régionaux reconnaissent l'importance socio-économique des Zecs et du camping sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la protection environnementale des espaces naturels que sont les Zecs est importante pour la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que l'offre actuelle d'hébergement des Zecs de la MRC d'Antoine-Labelle représente plus de 50 % de tous les campings des Zecs du Québec;

ATTENDU que la mise aux normes environnementales représente un défi de taille pour les administrateurs de Zecs, soit près de 7M\$;

ATTENDU que ces infrastructures permanentes deviennent propriétés du ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP), une fois installées, comme les ponts et les ponceaux sur le territoire public et que des programmes gouvernementaux (PRCM) sont prévus pour aider les organisations lors des installations de ces infrastructures;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite auprès du ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) afin d'étudier la possibilité de prévoir un programme de subvention afin d'aider les Zecs à procéder à leur mise aux normes environnementales de leurs campings.

Il est de plus résolu de rappeler que selon l'intérêt du MFFP, à la mise en place de telles mesures, une consultation des milieux, dont notamment des MRC, soit réalisée lors des réflexions quant à l'établissement d'une telle mesure.

ADOPTÉE

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE PAPINEAU QUANT AU MÉMOIRE SUR LA MISE EN VALEUR DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC

Ce point sera traité lors d'une prochaine séance du comité administratif.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15272-02-20

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ QUANT À LA CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS VISANT À FINANCER LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU l'appui de la MRC de Maria-Chapdelaine à la MRC du Haut-St-François, au terme de la résolution 15-01-20, quant à la création d'un nouveau fonds visant à financer la réfection du réseau routier local;

ATTENDU que les membres du CA tiennent à réitérer au Ministère des Transports du Québec (MTQ) ainsi qu'au gouvernement provincial que le soutien financier du gouvernement est insuffisant en matière de voirie locale;

ATTENDU les programmes déjà existants en matière de voirie locale dont notamment les volets Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) et Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) du MTQ;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de souligner au gouvernement provincial dont notamment au MTQ qu'une bonification des aides financières existantes en matière de voirie locale est nécessaire afin de soutenir adéquatement les municipalités et villes dans la réfection et leurs travaux en matière de voirie locale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15273-02-20

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ
QUANT À LA PÉRENNITÉ DES FONDS NÉCESSAIRES EN LIEN
AVEC LA LÉGALISATION DU CANNABIS**

ATTENDU la demande d'appui reçue de la MRC de Maria-Chapdelaine quant à la pérennité des fonds nécessaires en lien avec la légalisation du cannabis, au terme de la résolution 21-01-20;

ATTENDU que la consommation de cannabis à des fins autres que médicales est légale au Canada depuis le 17 octobre 2018;

ATTENDU que la consommation de cannabis est encadrée par la *Loi encadrant la Société québécoise du cannabis* (SQDC) (chapitre C-5.3);

ATTENDU que, suite aux représentations des unions municipales, les municipalités et les MRC se sont vues octroyer une aide financière afin de les soutenir dans la mise en œuvre d'actions visant à sensibiliser la population à l'égard des interdictions et à la réglementation liées à la consommation du cannabis;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a bénéficié d'une subvention non remboursable de 85 394\$ par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour les exercices financiers 2019 et 2020 à cet égard;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de ladite loi, le gouvernement du Québec a autorisé la mise en place de la SQDC, laquelle assure la vente légale et responsable du cannabis dans une perspective de la protection de la santé;

ATTENDU que la SQDC, une filiale de la *Société des alcools du Québec* (SAQ), encaisse des recettes importantes à long terme alors que la responsabilité de la réglementation locale et la sensibilisation du public à ce sujet relèvent des municipalités locales;

ATTENDU que, le 30 novembre 2017, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) avait déposé un mémoire relatif au projet de loi 157 intitulé « *Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis en modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière* »;

ATTENDU que ledit mémoire de la FQM formulait 6 recommandations, entre autres et notamment les deux premières :

- Établir avec les municipalités un processus de répartition équitable des revenus de la vente du cannabis, où chaque niveau de gouvernement récolterait 33 \$ du montant total des revenus engendrés et qui

- permettrait aux municipalités d'exécuter efficacement leurs nouvelles responsabilités en matière d'encadrement du cannabis; et,
- Adopter un amendement au projet de loi, à l'article 23.31, qui viendrait ajouter aux fins pour lesquelles le fonds des revenus provenant de la vente de cannabis peut être utilisé, la suivante « *la compensation aux municipalités des coûts associés à la légalisation du cannabis* »;

ATTENDU que les municipalités du Québec et les MRC du Québec sont des gouvernements de proximité et imputables auprès de leurs commettants;

ATTENDU que le milieu municipal est en mesure de relever de nombreux défis auprès de leur population locale compte tenu qu'il la connaît bien et qu'il est alors en mesure de réaliser des interventions et des actions de façon plus microscopique, notamment par de la prévention et de la sensibilisation auprès de la population plus vulnérable;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Maria-Chapdelaine dans la demande au gouvernement du Québec, plus particulièrement la ministre de la Sécurité publique, afin qu'elle effectue les démarches nécessaires auprès de ses collègues visant à pérenniser l'aide financière liée à la légalisation du cannabis aux municipalités et aux MRC.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15274-02-20

DEMANDE À MUNISPEC POUR L'ÉVÉNEMENT DU 24 AVRIL 2020

ATTENDU la tenue d'un spectacle organisé par le comité jeunesse AD_VISION de la MRC d'Antoine-Labelle le 24 avril 2020;

ATTENDU que le comité jeunesse aimerait tenir le bar lors de cet événement;

ATTENDU que tous revenus associés à la tenue du bar lors de cet événement seraient versés en totalité au comité jeunesse afin de leur permettre de financer d'autres activités qu'il planifiera dans son plan d'action;

ATTENDU le dépôt du projet de lettre adressé à la direction de Muni-Spec;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le projet de lettre dûment déposé et d'autoriser la directrice générale à transmettre cette demande au conseil d'administration de Muni-Spec afin d'émettre la concession du bar lors du spectacle organisé par le comité jeunesse AD_VISION le 24 avril 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15275-02-20

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR UN PROJET DE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE DANS LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDU que par sa résolution MRC-CC-13341-06-19 le conseil de la MRC a autorisé qu'un montant de 100 000 \$ de l'enveloppe de dévitalisation du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) soit utilisé pour la réalisation d'une démarche de marketing territorial pour la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que le 4 novembre 2019 le ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC ont conclu une convention d'aide financière d'un montant de 100 000 \$ dans le cadre du FARR pour la réalisation du projet de Stratégie d'attractivité territoriale de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU qu'il y a lieu de conclure une entente de partenariat pour le projet de stratégie d'attractivité territoriale dans la MRC d'Antoine-Labelle avec Zone Emploi;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt l'entente de partenariat quant à un projet de stratégie d'attractivité territoriale dans la MRC d'Antoine-Labelle avec Zone Emploi et d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ladite entente.

ADOPTÉE

RETOUR SUR LE NOUVEAU PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

La directrice générale fait un retour sur le nouveau programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications dont notamment la contribution municipale de 20% nécessaire dans le Volet 1 a).

APPELS D'OFFRES ADM-11-2017 ET ADM-11-2019 : LIVRAISON DES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE LA D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)

Les membres du comité administratif échangent quant au mandat de l'inspecteur accrédité concernant les programmes de restauration de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15276-02-20

DEMANDE DANS LE CADRE DU DOSSIER DE L'UNIVERSITÉ AU CENTRE-VILLE

ATTENDU le dépôt de la correspondance d'une citoyenne quant au dossier de l'université au centre-ville;

ATTENDU que la décision quant à ce dossier origine davantage de l'UQAT et concerne la Ville de Mont-Laurier;

ATTENDU que M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier a rencontré cette citoyenne;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt la correspondance d'une citoyenne quant au dossier de l'université au centre-ville, reçue le 28 janvier 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15277-02-20

**AUTORISATION D'UTILISATION DU SYSTÈME DE
RADIOCOMMUNICATION**

ATTENDU que le nouveau système de radiocommunication régional est maintenant implanté;

ATTENDU que les entreprises de services ambulanciers opérants sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle désirent pouvoir communiquer adéquatement avec les services de sécurité incendie via le nouveau système de radiocommunication régional;

ATTENDU que les entreprises de services ambulanciers s'engagent à défrayer eux-mêmes les coûts de leurs équipements radios;

ATTENDU qu'une procédure de communication à l'intention des paramédics sera rédigée et implantée par la MRC en collaboration avec les entreprises de services ambulanciers;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les entreprises de services ambulanciers qui le désirent à programmer sur les radios de communication dans leurs véhicules les fréquences radios du système de radiocommunication régional des services de sécurité incendie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15278-02-20

**AUTORISATION DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT POUR
AD VISION**

ATTENDU la création du comité jeunesse AD_VISION (MRC-CC-13611-01-20);

ATTENDU que les membres du comité administratif souhaitent soutenir ceux-ci financièrement afin qu'ils puissent assister aux diverses rencontres du comité jeunesse;

ATTENDU que le comité jeunesse dispose d'un budget afin de pourvoir à leurs frais de déplacement;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à rembourser les frais reliés au transport des membres du comité jeunesse AD_VISION le tout selon les mêmes termes et modalités prévus à la politique de remboursement des frais de déplacement, de séjours et de dépenses encourues, à même le budget destiné au comité jeunesse.

ADOPTÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

Services aux municipalités :

- 2020-FN-02 : Stabilisation de rive Rang 1 Wurtèle à Ferme-Neuve (rencontre géotechnique 5 février);
- 2020-FN-01 : Réfection chemin du Rang 4 Moreau à Ferme-Neuve (mise à jour dossier);
- 2020-SALDI-01 : Réfection chemin Tour-du-Lac à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles (mise à jour dossier);
- 2020-KIA-01 : Réfection chemin de la Lièvre à Kiamika (mise à jour dossier);
- 2020-SAL-01 : Remplacement ponceau Tour-du-Lac et réfection chemins Sicotte, 7e Rang et du Lac à Sainte-Anne-du-Lac (mise à jour dossier et rencontre technique 4 février);
- 2020-CSP-01 : Réfection chemin Tour du Lac David Nord à Chute-St-Philippe (mise à jour dossier);
- 2020-NDL-01 : Réfection chemin du Ruisseau Serpent à Notre-Dame-du-Laus (mise à jour dossier);
- 2020-NOM-01 : Réfection chemin Chapleau, Sureaux, Tourterelles et Sapin à Nomingue (plans et devis);
- 2020-MSM-01 : Réfection chemin Tour du Lac Gravel à Mont-St-Michel (rencontre 23 janvier);
- 2020-LDE-01 : Réfection chemin des Quatre Fourches à Lac-des-Écorces (estimation des coûts);
- 2020-LDC-01 : Réfection chemin Léonard à Lac-du-Cerf (plans et devis et demande d'aide);
- 2020-MAC-01 : Réfection chemin de l'Aéroport à La Macaza (rencontre 4 février).

Parc linéaire :

- Rapport des travaux 2019 et demande 2020 Programme d'entretien de la Route Verte;
- CA et AGA Corporation du PTDN (29 janvier);
- Gare phase 2 :
 - Révision des documents 100% et coordination;
 - Rencontre pour commentaires finaux avec mandataires (17 janvier);
 - Coordination dérogation Ville de Mont-Laurier;
 - Suivi incendie Caboose ;
 - Construction d'une Pergola;
 - Coordination installation système de surveillance.
- Pont km 198 :
 - Rapport d'étape 3 à Sentier Transcanadien;
 - Présentation de l'avant-projet préliminaire (23 janvier).

PISRMM:

- Préparation présentation du plan d'intervention au CM

Cours d'eau:

- Aucun point

Comités/Formations/RH/Rencontres/Autres:

- Embauche ingénieur;
- Rencontre visages régionaux (21 janvier);
- Conseil de la MRC (28 janvier);

- Présentation Rapport annuel (3 février).

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, à la mise à jour des rôles et revisite, à l'équilibrage des rôles 2021-2022-2023.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres

- Rencontre RZHL – dossier ZEC (21 janv.)
- Visages Régionaux (21 janv.)
- TGIRT nord (22 janv.)
- Table de suivi – MERN (29 janv.)
- Dîner rencontre employés – planif 2020 (3 fév.)
- TGIRT sud (5 fév.)

Service aux municipalités / citoyens

- Comité ciblé - chantier Diable, municipalité de Kiamika (30 janv.)

SDRK

- C.A. (21 janv.)

PRPB

- C.A (23 janv.)

PRMD

- Transfert des dossiers baux du MERN
- Demande de bail Tour à feu

Gestion (ententes et conventions)

Urbanisme :

- dossier VML | demande de modification au SADR
- Mandat avis préliminaire | Rivière-Rouge : terminé

Cours d'eau :

- Bilodeau (SAL) : attente d'un retour de la municipalité
- Bissonnette (FN) : révision de l'entente pour date de fin de travaux
- Autres dossiers en attente : demande aux employés désignés de faire un rapport sur l'état de la situation (en attente de retours de KIA, SALI)

TPI :

Forestier

- Fin des travaux de récolte, inventaire après coupe et compilation des données du chantier Lac St-Paul;
- Planification et début des travaux de récolte du chantier Ferme Cerfika – 7 ha de CJA;

Foncier

- Rencontre Robidoux A.G. – dossier L’Allier NDL (20 janvier)
- Rencontre M. L’Allier – achat du chemin TPI Baie du Doré

Aménagement du territoire

- TIAM : Rapport de consultation en rédaction
- SADR3 : Révision du chapitre 8 relatif à l’environnement, chapitre 10 (relatif aux transports) entamé

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15279-02-20

**ENTENTE HORS COUR POUR LIBÉRATION ET REMISE EN ÉTAT
DES LIEUX OCCUPÉS SANS DROIT EN TERRITOIRES PUBLICS
INTRAMUNICIPAUX**

ATTENDU qu’un contribuable occupe sans droit une terre du domaine de l’État sur lequel il possède une cabane à sucre située dans la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, Feuillet 31J14-200-0201, coordonnées MTM 09, NAD 83 Coordonnées NORD : 5 205 139 EST : 396 376 ;

ATTENDU que des procédures judiciaires en dépossession ont été entreprises par la MRC d’Antoine-Labelle contre ce dernier;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l’unanimité d’accepter pour dépôt l’entente hors cour pour la libération et remise en état des lieux occupés sans droit en territoires publics intramunicipaux (TPI) et d’autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d’Antoine-Labelle, ladite entente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15280-02-20

**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS D'APPUI
AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) POUR UN PROJET
D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LES MILIEUX
NATURELS**

ATTENDU que la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* (projet de loi 132) adoptée et sanctionnée le 16 juin 2017 confie aux MRC la responsabilité d’élaborer un *Plan régional des milieux humides et hydriques* au plus tard le 16 juin 2022;

ATTENDU qu’afin de bien réaliser cette nouvelle obligation, la MRC d’Antoine-Labelle souhaite, au préalable, améliorer ses connaissances et son expertise nécessaire à la réalisation d’un plan régional des milieux humides et hydriques;

ATTENDU l’offre de partenariat de la MRC des Laurentides et des Pays-d’en-Haut, laquelle permettrait d’obtenir des informations utiles et nécessaires en

matière environnementale pour l'ensemble des municipalités du territoire;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle souhaite procéder à la réalisation d'un inventaire et d'une cartographie détaillés et à jour des milieux naturels et que ce mandat requiert une expertise approfondie;

ATTENDU que la réalisation de l'inventaire et de la cartographie détaillée de ces milieux nécessite des expertises externes et engendra des coûts importants pour la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU qu'un tel projet, de par sa nature, va au-delà des limites de la MRC, par l'enjeu notamment de la connectivité écologique des milieux et des bassins versants, et que la réalisation de l'inventaire et de la cartographie détaillée de ces milieux, en partenariat avec la MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut permettrait un rayonnement régional du projet en dressant un portrait réaliste et concerté de la situation;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut souhaite procéder à la réalisation de l'inventaire et de la cartographie détaillés, et déposer une demande de subvention auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR);

ATTENDU qu'un seul demandeur est requis et que la MRC des Laurentides se propose afin de déposer ladite demande d'aide financière au FARR pour le compte des trois MRC et que si la subvention est accordée, les trois MRC pourront signer un protocole d'entente visant l'administration des fonds;

ATTENDU qu'au terme du FARR, un apport financier de 20 % du coût du projet doit parvenir du milieu;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle s'engage à investir 20 % du coût du projet, soit par contribution financière provenant du Fonds de développement du territoire (FDT) et en ressources humaines au projet.

Il est de plus résolu que le comité administratif de la MRC autorise, en partenariat avec la MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, le dépôt du projet dans le cadre du programme du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et autorise le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

Rapport sur les travaux du SGIRN :

- Rencontre de la TGIRT Nord, le 22 janvier à la MRCAL;
- Rencontre de la TGIRT Sud, le 5 février à Saint-Faustin-Lac-Carré;

- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15281-02-20

BONIFICATION D'UN PROJET 2018-2019 DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) - VOLET INTERVENTIONS CIBLÉES

ATTENDU la résolution MRC-CC-13129-11-18 Recommandations des Comités de priorisation concernant l'appel de projets 2018-2019 du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) - Volet interventions ciblées;

ATTENDU que le montant accordé au projet 18_PADF_05_780 n'a pas été tout dépensé;

ATTENDU que le montant accordé au projet 18_PADF_10_REG pourrait être bonifié;

ATTENDU que les Comités de priorisation ont été informés par courriel du transfert d'argent;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter de bonifier de 6 000 \$ le projet 18_PADF_10_REG pour réaliser le montage financier permettant de faire une demande d'aide financière en vertu du Programme de remboursement des coûts des chemins multiresources (PRCM) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) afin d'aménager le chemin de la partie nord du secteur d'étude.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15282-02-20

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - JANVIER 2020

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8330 à 8347, totalisant 28 073.87 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15283-02-20

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2020

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rôle de perception des Territoires non organisés de la MRC d'Antoine-Labelle, montrant ce qui suit : 68 447 400 \$ à titre d'assiette foncière générale, 958 dossiers d'évaluation, représentant : 279 812.98 \$, 46 495 \$ à percevoir via divers tarifs pour l'hygiène du milieu, 10 728,39 \$ pour le chemin Lépine-Clova, 9 311 \$ aux fins de la promotion touristique et 33 443,78 \$ de quote-part à verser à la MRC d'Antoine-Labelle, pour un montant total de 379 791,15 \$, en y ajoutant les

arrérages et les intérêts impayés au montant lors de l'envoi des comptes de taxes.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RATIFICATION D'EMBAUCHE DU CHARGÉ DE PROJETS INTERNET HAUTE VITESSE, CLASSE V

Ce point sera traité lors d'une prochaine séance du comité administratif.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15284-02-20

EMBAUCHE D'UN INGÉNIEUR, CLASSE V

ATTENDU la tenue du concours 19-ING-01 pour le poste d'ingénieur classe V, poste permanent et les entrevues du 6 décembre 2019;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Pier-Luc Pouliot afin de combler un poste permanent d'ingénieur classe V, à temps complet, à compter du 5 février 2020 et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15285-02-20

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION MRC-CA-15216-12-19 QUANT À LA PROLONGATION D'EMBAUCHE DE LA TECHNICIENNE EN COMPTABILITÉ, CLASSE III

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CA-15216-12-19 quant à la prolongation d'embauche de la technicienne en comptabilité, classe III, afin que la période d'embauche soit pour une durée de 26 semaines, soit du 23 décembre 2019 au 19 juin 2020 et non du 23 décembre 2019 au 17 juillet 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15286-02-20

EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA - 2020

ATTENDU les besoins de main-d'œuvre de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU les programmes d'aides gouvernementaux;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à déposer des demandes d'aides financières aux programmes d'aides gouvernementales 2020, le tout, conformément à l'article 4.02.05 de la convention collective du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la MRCAL.

ADOPTÉE

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15287-02-20

**PROJET DE TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL À PARTIR DE
L'AÉROPORT INTERNATIONAL MONT-TREMBLANT - LA
MACAZA**

ATTENDU qu'un projet proposé par Mont-Tremblant International et appuyé par Tourisme aérien Laurentides, visant la mise en place de routes aériennes depuis l'aéroport international Mont-Tremblant – La Macaza vers diverses régions du Québec ainsi que des liaisons depuis l'Ontario et la région de New York aux États-Unis est en processus d'implantation;

ATTENDU que ce projet a pour objectif de développer une plaque tournante pour le transport aérien à partir de l'aéroport international Mont-Tremblant – La Macaza;

ATTENDU qu'un plan d'affaires pour la réalisation de ce projet démontre les recettes touristiques que ce projet devrait générer dans la région;

ATTENDU qu'une demande d'aide financière pour le volet promotion du projet sera déposée au Programme d'aide pour les dessertes aériennes régionales (PADAR) du ministère des Transports par Tourisme aérien Laurentides ainsi que chacun des autres partenaires régionaux associés au projet;

ATTENDU que ce projet devrait favoriser la venue et la rétention de voyageurs dans la grande région de Mont-Tremblant et plus largement les Laurentides;

ATTENDU que ce projet assurera la viabilité de l'Aéroport international Mont-Tremblant – La Macaza;

ATTENDU que les services qui se développeront localement autour de ce projet de desserte aérienne régionale et plaque tournante devraient générer des retombées économiques pour la région;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet de transport aérien régional à partir de l'Aéroport international Mont-Tremblant - La Macaza.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15288-02-20

PROJET FDT-20170526-08

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposer l'addenda produit par le CLDAL dans le cadre de la convention d'aide financière en vertu du Fonds de développement des territoires pour le projet FDT-20170526-08.

Il est de plus résolu d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle ledit addenda.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 16 h 05.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**